Brevet d'histoire-géographie 2020 : Nouvelle-Calédonie, décembre 2020

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2020 « Nouvelle-Calédonie », décembre. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Histoire – Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale

Document 1 – Dernière lettre de Louis Gondelon tué sur le front de la Somme le 12 septembre 1916

> Le 9 septembre 1916
>
> Bien chère maman,
>
> Je t'écris en pleine offensive. Depuis 3 jours le régiment se bat, et se fait décimer. Le 3e et le 6e colonial*, nous subissons de lourdes pertes : les Allemands en subissent le double de nous. Mais cela ne ressuscite pas les morts. J'ai lu les journaux du pays, elles ont bien raison de rire un peu les filles de Calédonie, car elles ne riront peut-être plus beaucoup. Nombreuses sont celles qui pleureront. Les Calédoniens se sont fait massacrer. Peu nombreux sont ceux qui sont debout à l'heure actuelle !
>
> La majeure partie a été comptée comme disparus, c'est-à-dire prisonniers ou morts ! Nombreux sont les pauvres petits déchiquetés par les obus et qui gisent dans un coin de terre où jamais ceux qui les aiment ne viendront prier. Pauvre Mère va ! C'est terrible la guerre ! J'ai fait le sacrifice de ma vie ! […]
>
> Mon copain Henri Martin a été blessé à mes côtés, tout d'abord cela m'a fait quelque chose de voir le sang ruisseler sur celui qui était un peu mon frère. Puis j'ai été heureux lorsque j'ai vu sa blessure ! Ce n'est rien, l'éclat d'obus est venu s'arrêter sur la clavicule. Cela lui vaut 2 mois d'hôpital, de bonheur ! […] Je suis bien seul maintenant. […]
>
> Ne t'en fais pas si je viens à tomber, ce sera en Français. Je n'aurai fait que suivre la loi commune à tant de Calédoniens. Je n'aurai pas été un lâche. […]

> Ton petit qui t'aime.
> Louis
>
> * régiment colonial

Source : Mémoires océaniennes de la Grande Guerre. Chronique calédonienne. Livret pédagogique du Musée de la ville de Nouméa, 2011.



Document 2 – Soldat blessé. Source : Soldat blessé (automne 1916, Bapaume), Otto Dix, 1924.

Questions

Document 1

1. Durant quelle bataille de la Première Guerre mondiale l'auteur écrit-il cette lettre ? À quelle phase de la guerre correspond cette bataille ? **(3 points)**
2. Montrez que les combats sont violents et meurtriers. **(4 points)**
3. Pourquoi l'auteur associe-t-il l'hôpital à l'idée du bonheur ? **(3 points)**

Document 2

4. Comment l'artiste montre-t-il l'atrocité de la guerre ? **(4 points)**

Documents 1 et 2

5. À l'aide des documents et de vos connaissances, décrivez la situation des soldats au front durant la Première Guerre mondiale. **(6 points)**

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer (20 points)

Géographie – Les aires urbaines en France

1. Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur des exemples étudiés en classe, décrivez les espaces des aires urbaines françaises et expliquez leurs évolutions. **(15 points)**
2. Sur le fond de carte, à rendre avec votre copie, placez les aires urbaines suivantes : Paris, Lyon, Nantes, Toulouse, Lille. **(5 points)**



Fond de carte – Les principales aires urbaines en France. Aires urbaines les plus peuplées : plus de 10 millions d'habitants ; de 1 à 2,2 millions d'habitants ; de 500 000 à 1 million d'habitants.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique – Construire une culture civique



Document 1 – Les mesures barrières. Source : site du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Document 2 – Arrêté du 23 mars 2020, portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19, rédigé par le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie et le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

> **Chapitre 1er : Mesures concernant la limitation des déplacements individuels**
>
> Article 1er : I. – Pour lutter contre la propagation du virus covid-19, est interdit le déplacement de toute personne hors de son habitation, à l'exception des déplacements pour les motifs suivants :
>
> 1° Trajets entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle [...] ;
> 2° Déplacements pour effectuer les achats strictement nécessaires dans les commerces pouvant continuer à accueillir du public [...] ;
> 3° Déplacements pour motif de santé, lorsque la consultation médicale ne peut être différée ;
> 4° Déplacements pour motif familial impérieux, notamment pour l'assistance des personnes vulnérables et pour la garde d'enfants ;
> 5° Déplacements brefs, à proximité immédiate du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, [...].
>
> **Chapitre 2 : Mesures concernant les rassemblements de personnes, les commerces et les établissements de loisirs recevant du public.**
>
> Article 2 : Toute manifestation, rassemblement, réunion ou activité professionnelle, amicale, familiale ou coutumière, est interdite, quelle que soit sa finalité. Ne sont pas concernées par cette interdiction les réunions professionnelles nécessaires à la gestion de la crise sanitaire.

Source : site du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Questions

Document 1

1. Relevez trois mesures de prévention face au virus covid-19.

Document 2

2. À travers des exemples précis, expliquez ce qu'est le confinement instauré en Nouvelle-Calédonie.

Documents 1 et 2

3. Durant le confinement, vous expliquez à votre ami(e) pourquoi, dans l'intérêt général et par respect de la loi, il ou elle ne doit plus aller jouer au football avec ses voisin(e)s tous

les soirs. Vous rédigez un texte pour le ou la convaincre. Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ou de signature.